



26 décembre 2020

Le Conseil d'Administration vous communique les dernières informations sur les activités du club.

Comme nous vous l'avions précédemment indiqué, la reprise progressive des activités était prévue en 3 étapes.

La 1^{re} (28 novembre) a permis de rejouer en extérieur uniquement sur le site Longchamp.

Les conditions de jeu ne sont pas toujours idéales mais le taux de remplissage des courts témoigne bien de votre envie de faire du sport et de retrouver vos partenaires. L'école de tennis a pu reprendre dès le 30 novembre à Longchamp.

La 2^e étape (15 décembre) a marqué le retour complet des activités pour les mineurs avec la réouverture, pour eux uniquement, du site Le Gallo. L'école de tennis fonctionne donc désormais normalement, les meilleurs jeunes du club au centre d'entraînement sont de nouveau sur les courts.

Le site Le Gallo étant actuellement non accessible aux adultes et le tournoi international des 10-12 ayant été annulé, les jeunes du club ont eu la chance de pouvoir profiter des courts couverts pour les stages des vacances de Noël. 170 jeunes inscrits contre habituellement une petite trentaine à ce moment de l'année ! Deux journées d'animation - matches libres - vont également leur être proposées les dimanches 3 et 17 janvier.

Nous gardons espoir que la 3^e étape prévue le 20 janvier prochain permette la reprise de l'ensemble des activités du club, pour tous cette fois, jeunes et adultes, et que vous pourrez enfin profiter de la nouvelle bulle de Le Gallo ou retrouver la salle et vos séances de fitness à Longchamp.

Vous avez été quelques-uns à nous demander des explications lorsque vous avez appris que quelques clubs voisins, parisiens pour la plupart, autorisaient depuis quelques temps la pratique des adultes sous leurs bulles.

Le TCBB fonctionne sur des installations qui sont mises à sa disposition par la Ville de Boulogne-Billancourt, propriétaire de ces installations. Notre club entretient depuis de nombreuses années une relation de proximité avec la Ville qui a toujours marqué sa confiance dans la gestion du club par notre association. Cette relation de confiance mutuelle s'est traduite par des investissements très importants de la Ville pour le club qui nous permettent maintenant de disposer de deux sites magnifiques.

Dans cette situation de crise sanitaire, la Ville a une fois encore démontré son soutien en nous autorisant à chaque fois, dès les annonces faites, à rouvrir nos installations. Elle nous a demandé de le faire dans le strict respect des règles et nous a confirmé qu'il ne pourrait y avoir d'accès aux courts couverts pour les adultes **tant que le Ministère des Sports, le Préfet et le Maire de Boulogne ne l'auront pas autorisé.**

Suite aux décisions de quelques clubs qui ont ouvert leurs courts couverts aux adultes, tous les présidents des clubs d'Ile de France viennent de recevoir un rappel des règles à tenir par la Fédération Française de Tennis. **La FFT estime que déroger aux règles nationales compromet les négociations qui sont menées au quotidien au plus haut niveau pour l'ensemble des clubs français** depuis le début de la crise sanitaire.

Nous souhaitons, comme vous tous, la réouverture la plus rapide possible et soutenons les actions de la Fédération pour y parvenir, car la gestion du club depuis maintenant plus de 9 mois reste bien compliquée dans cette période si particulière.

Souhaitons à l'année 2021 de nous permettre d'oublier nos frustrations actuelles et de nous faire vivre à nouveau des beaux moments sportifs et de convivialité au TCBB. Nous sommes déjà dans les starting-blocks !! Belles fêtes de fin d'année à tous.

Le Conseil d'Administration du TCBB